

Ascensoriste

Les ascensoristes installent, entretiennent, dépannent et modernisent les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants. Un métier qui offre des perspectives de carrière rapide et qui prévoit une hausse des recrutements pendant plusieurs années.

- **Synonyme(s)** : monteur(se)-dépanneur(se) d'ascenseurs, monteur(se)-réparateur(trice) d'ascenseurs, technicien(ne) ascensoriste
- **Métiers associés** : agent(e) de maintenance d'ascenseurs, agent(e) d'entretien d'ascenseurs, agent(e) d'entretien et maintenance d'ascenseurs, dépanneur(se) d'ascenseurs, installateur(trice)-monteur(se) de trottoirs roulants, mécanicien(ne)-électricien(ne) dépanneur(se) d'ascenseurs, monteur(se) d'ascenseurs, réparateur(trice) d'ascenseurs, technicien(ne) de maintenance de portes automatiques, technicien(ne) de maintenance de trottoirs roulants, technicien(ne) de maintenance des ascenseurs, technicien(ne) de réparation des ascenseurs, technicien(ne) de service après vente (SAV) ascenseurs
- **Domaines professionnels** : Électrotechnique...
- **Centres d'intérêt** : me déplacer souvent, réparer...

Métier accessible après un bac STI-GE
(Sciences et Technologies Industrielles spécialité Génie Electronique)
Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Installation et réglages

Technicien de montage, il installe de nouveaux ascenseurs. Après avoir étudié les plans et schémas de l'ouvrage à réaliser, il équipe la cage de l'ascenseur : mise en place des barres de guidage, implantation du moteur et de sa commande, pose des portes palières et des boutons d'appel, câblages et raccordements électriques. Il procède ensuite au montage de la cabine, effectue les contrôles et réglages préalables à la mise en service.

Entretien et dépannages

Il est aussi responsable de la maintenance d'un parc d'ascenseurs, de monte-charge ou d'escaliers mécaniques. Une fois par mois, sur chaque installation, il procède aux contrôles, aux nettoyages et aux réglages nécessaires. Il remplace les pièces usagées, vérifie les dispositifs de sécurité et le bon fonctionnement des matériels. En cas de panne, le technicien répare les équipements dans les meilleurs délais. Pour chaque intervention, l'ascensoriste doit établir un compte-rendu écrit.

Modernisation et adaptation

L'ascensoriste modifie et adapte les installations aux besoins des usagers : augmentation des charges transportées et de la vitesse de déplacement, mise en conformité avec les nouvelles normes de sécurité... Il est amené à changer tout ou partie d'ascenseurs ou d'escalators existants.

Conditions de travail

Disponibilité obligatoire

Les dépannages s'effectuent 24 heures sur 24. L'ascensoriste est donc soumis à des astreintes. Il lui faut parfois intervenir de nuit, le dimanche ou les jours fériés.

Seul ou en équipe

Le technicien de montage ou de modernisation travaille sur les chantiers, souvent en équipe. Pour mener à bien sa mission, il s'informe et communique avec les autres professionnels du bâtiment.

Le technicien de maintenance travaille généralement seul. En déplacement chez les clients, il est en relation avec les usagers, avec les responsables de la maintenance de sites commerciaux ou industriels, avec les gardiens d'immeubles.

Un large éventail de techniques

Les ascensoristes travaillent dans tous les cas sur des équipements complexes qui font appel à un large éventail de techniques : mécanique, hydraulique, électricité, électronique, informatique et automatismes.

Vie professionnelle

Petites et grandes entreprises

Le secteur des ascenseurs compte surtout des petites et moyennes entreprises (une vingtaine regroupe une centaine de salariés chacune) et des artisans. Il existe aussi quatre grandes sociétés multinationales : Koné, Thyssen, Olis, Schindler.

Certaines d'entre elles fabriquent et installent les ascenseurs, des monte-charge, des escaliers mécaniques et des trottoirs roulants. D'autres assurent uniquement la maintenance, la rénovation et l'assistance aux usagers. Quant aux grandes entreprises, elles peuvent exercer l'ensemble de ces activités.

Du travail assuré

La mise aux normes obligatoires des ascenseurs dans le cadre de la nouvelle loi d'urbanisme et d'habitat offre de nombreux débouchés pour les 15 prochaines années. Avec la nouvelle législation, c'est un chantier de rénovation qui va durer trente ans au moins (source CPC lors du débat rénovation formation ascensoriste). Les besoins actuels sont centrés sur la maintenance, qui occupe 80 % des techniciens, et sur la modernisation des équipements.

Dans la France entière

En raison du parc installé, la région Île-de-France représente 50 % des besoins, mais partout il faut entretenir, équiper et moderniser les ascenseurs des immeubles, entreprises, hôpitaux, gares ou centres commerciaux. Penser aux variantes : porte automatiques, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et monte-charge. Les techniciens ascensoristes expérimentés peuvent donc trouver un emploi dans leur région après quelques années d'activité.

Des perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, le technicien peut devenir responsable d'équipe, responsable de secteur ou chef de travaux (organisation et direction de plusieurs chantiers). Autre possibilité : devenir régleur-metteur au point, intégrer un bureau d'études ou bifurquer vers le commercial.

Rémunération

Salaire du débutant

Entre **1 000** et **1 300** euros.

Compétences

Rigueur et méthode

Rigueur, méthode et respect des consignes de sécurité restent incontournables. Autonome, le technicien ascensoriste doit pouvoir analyser rapidement un problème technique et prendre les décisions qui s'imposent. Aucune négligence ne peut être tolérée dans un domaine où la sécurité est en jeu.

Bonne constitution physique

Une bonne constitution physique est indispensable. Il est recommandé de ne pas être sujet au vertige (travail en hauteur), aux problèmes de dos (déplacement de lourdes charges) ou au daltonisme (nécessité de bien distinguer les couleurs des câbles électriques).

Disponibilité, sens du dialogue

Les relations avec la clientèle demandent une bonne aptitude à la communication et le sens des contacts humains. La rédaction des comptes-rendus d'intervention nécessite un bon niveau en expression écrite.

Accès au métier

Bac et formation complémentaire

Il n'existe pas aujourd'hui de bac professionnel spécialisé. Cependant, deux diplômes sont plus particulièrement recommandés pour s'orienter vers ce métier :

- le bac pro électrotechnique, énergie, équipements communicants est préparé en 2 ans après un BEP des métiers de l'électrotechnique. Le bac pro maintenance des équipements industriels est préparé après un BEP maintenance des systèmes mécaniques automatisés.
- ces diplômes doivent cependant être complétés par des formations spécifiques, centrées sur les techniques particulières à l'ascenseur, et organisées en partenariat avec la profession. Ces formations se déroulent en lycée professionnel ainsi que dans certains établissements de formation (GRETA, AFPA, CCI...).
- des formations sont également dispensées dans les centres de formation internes des grandes entreprises (Koné, Otis, Schindler, Thyssen Krupp...).

À noter : les entreprises du secteur embauchent également des titulaires du BEP métiers de l'électrotechnique ainsi que des BTS, mais les recrutements sont moins importants qu'au niveau bac pro.

Des formations menant au métier :

- Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants
- Bac pro Maintenance des équipements industriels
- **BTS Maintenance industrielle**
- Diplôme de technicien supérieur en conception de systèmes électroniques de sécurité
- MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)
- Technicien de maintenance des ascenseurs
- Technicien réparation, modernisation en ascenseurs
- Technicien supérieur de maintenance des systèmes à commandes numériques option maintenance des systèmes de production automatisés